

Politiques de jeunesse et politiques culturelles : vers une citoyenneté culturelle ?

Université de Liège, Faculté des Sciences Sociales, 26 et 27 mai 2016



CR 28 Sociologie de la jeunesse

Dans le monde francophone, les politiques de jeunesse et les politiques culturelles tendent actuellement à converger. Nombre de propositions sont émises en vue d'une articulation plus étroite des actions destinées à la jeunesse dans les forums dédiés à la citoyenneté culturelle des jeunes (Québec), dans les groupes de travail en charge d'une planification et de coordination des politiques locales (Plan « Jeunesse » de la Communauté française de Belgique), dans les analyses et commentaires qui ont suivi la publication de plans d'action (Livre vert du Haut-Commissaire à la Jeunesse en France).

La rencontre d'intervenants « du terrain » semble confirmer qu'à l'heure actuelle, les politiques de jeunesse et les politiques culturelles coexistent sans être nécessairement coordonnées. Il y a pourtant un lien étroit entre le temps de la jeunesse, la sociabilité et la consommation d'activités culturelles : la période des études supérieures et de l'entrée dans la vie professionnelle constituerait « une parenthèse culturelle enchantée » (Dal et al., 2015 : 22) qui se réoriente avec les engagements conjugaux et parentaux. Bien plus, les projets artistiques seraient un lieu privilégié d'engagement des jeunes, parce qu'ils leur permettent une réelle prise d'autonomie et une inscription dans une démarche collective (Toche, 2009). Dans une visée d'émancipation sociale, l'accès à la culture est promu parce qu'il ouvrirait l'opportunité d'une appropriation de valeurs d'enrichissement, de communication, de création, de production, d'imagination, d'action collective (Meyer-Bisch, 2013). Dans une visée d'éducation citoyenne, l'expression artistique pourrait soutenir le vivre-ensemble dans un contexte où diverses formes d'identités culturelles, ethniques, nationales, religieuses et post-nationales ont vu le jour dans l'espace public (Martiniello, 2014). Pourtant, les matières artistiques et culturelles n'occupent qu'un rang mineur ou subalterne dans les priorités politiques, y compris dans les politiques de jeunesse. Pourquoi ?

Il serait tentant d'invoquer les évolutions du marché de l'emploi et les glissements démographiques dus au vieillissement de la population et aux mouvements migratoires. Les préoccupations artistiques et culturelles sont secondaires comparativement aux enjeux d'orientation, d'autonomie, de logement, d'engagement citoyen, etc. Si elle n'est pas délaissée, la culture est considérée comme un médium, un support ou un adjuvant pour l'inclusion sociale des jeunes, comme un outil de lutte contre la pauvreté : les synergies entre la culture et les politiques sociales, urbaines, éducatives, de jeunesse, démultiplieraient l'impact de ces politiques (Lebon, 2013 : 22).

Il serait audacieux de poser l'hypothèse que les pouvoirs publics ont pris acte d'une forme de « privatisation » de la culture, du fait de la diffusion des technologies numériques qui refaçonnerait l'usage du temps libre des individus. Désormais, l'offre culturelle inclut une « culture d'écran » (Donnat, 2009), que la prolongation du temps de la formation contribue à consolider. Les démarches de création artistique et culturelle s'expérimenteraient sur de nouvelles scènes virtuelles, accessibles à tous et à moindre coût.

Il serait impertinent d'évoquer les modalités actuelles de régulation et de coordination des activités culturelles et de jeunesse, d'animation et de subventionnement des dispositifs locaux. A côté de l'Etat ou d'autres pouvoirs publics, un grand nombre d'opérateurs issus des mondes associatifs ou communautaires s'y côtoient. Et dans la réflexion qui entoure l'orientation ou l'impulsion à donner aux politiques de jeunesse, aux politiques culturelles et aux éventuelles connexions entre ces deux matières, il n'est pas acquis que les pouvoirs publics et les opérateurs locaux aient le même poids et la même capacité d'influence, que les logiques d'action des différents opérateurs soient d'emblée conciliables. La segmentation, le cloisonnement et parfois la dispersion des initiatives locales pourraient être préjudiciables à la mise en place d'une politique de jeunesse qui concoure à la réalisation de deux objectifs généralement prônés par les pouvoirs publics : la promotion de la participation sociale des jeunes et l'amélioration de leurs conditions de vie.

Faire se rencontrer les politiques culturelles et les politiques de jeunesse, les intervenants des deux secteurs ne va pas toujours de soi. Développer des logiques d'action commune n'est pas sans difficultés non plus.

Premièrement, quelle visée pour une politique culturelle de la jeunesse ? Mettre l'action culturelle au service d'un projet politique ? Démocratiser l'accès aux biens culturels ? Au risque de succomber à « l'emprise de la culture dite légitime qui fait de l'accès à la « grande » culture une affaire d'évangélisation sur fond de culpabilisation » (Heinich, 2011 : 43) ? Poser les bases d'une citoyenneté culturelle ? Mais quelle extension donner à cette citoyenneté dès lors qu'il est question de groupes d'individus qui ont déjà accès à la citoyenneté juridique (droits des enfants) et, pour partie, à la citoyenneté politique (majorité politique, droit de vote) ?

Deuxièmement, comment articuler l'idée de création, consubstantielle de la sphère culturelle, et celle d'expérimentation, associée à la construction contemporaine de la jeunesse en tant que période de la vie ? En d'autres termes : créer, est-ce la même chose qu'expérimenter ? Créer, est-ce endosser une responsabilité sociale et politique (Vander Gucht, 2014) ? L'émotion et l'expérience esthétique (Fleury, 2011) n'auraient-elles pas en elles-mêmes une vertu ou une valeur intégrative ? La culture, passée « à la moulinette » des dispositifs ou des institutions de socialisation, en ressortirait-elle appauvrie, édulcorée ? La culture hip hop mise au service d'objectifs de participation et d'inclusion sociales finirait par perdre son âme (Faure et Garcia, 2005). La pratique du skate ne s'enfermerait pas dans un skatepark : la rue est son terrain essentiel (Calogirou, 2005). Si l'expression et la création culturelles restent pour partie liées à des dispositifs institutionnels ou institués, tels que l'éducation artistique et culturelle au collège (Bozec et al., 2013), les animations théâtres ou musicales à l'école, les activités initiées par les maisons de jeunes,... sont-elles pour autant des avatars d'une forme scolaire d'éducation artistique ? Ces dispositifs restent-ils imprégnés des logiques de contrôle qui conforte les visées éducatives ?

Troisièmement, comment estimer les apports d'une politique culturelle de la jeunesse ? Souvent, les intervenants actifs dans les associations subventionnées par les pouvoirs publics dénoncent le poids

des logiques d'accountability : la création culturelle, le travail de jeunesse ne pourraient être déclinés ni vérifiés en indicateurs de performance, quantitatifs ou qualitatifs. Se pourrait-il alors qu'il soit possible de valider l'intervention et les engagements pris par l'émotion qu'ils suscitent, bien plus que par les gratifications éventuellement acquises ou escomptées ? Se pourrait-il aussi que, dans la mise en œuvre des activités culturelles de jeunesse, l'immédiateté, la communion dans une même sensation l'emportent sur la projection, la planification et la prospective ? L'émotion esthétique, inhérente à l'expérience artistique, pourrait-elle être à la base d'une (re)configuration de l'expérience juvénile, par exemple en un « art de vivre communautaire » (Ricard, 2000) ?

A l'inverse, la création d'un nouvel espace d'intervention, entre la culture et la jeunesse, pourrait être appréhendée comme une opportunité offerte à des cultures urbaines de se constituer, à la croisée de la démocratie politique et de la transversalité artistique (Duport, 2011). L'espace public aurait alors une place et un statut déterminants, lorsque des jeunes détournent le sens du mobilier urbain, inventent, innovent, créent de nouveaux usages de la ville (Calogirou, 2005) : c'est alors que la culture émerge en tant que « problème social » (Neveu, 1999) par l'action volontariste de différents opérateurs (professionnels, artistes, éducateurs, jeunes,...). Si la culture elle-même a fait l'objet de conceptions et d'approches historiquement situées (Genard, 2011), il y a fort à parier que les pratiques culturelles juvéniles ne font pas d'emblée partie des cultures légitimes, et par ailleurs y prétendent-elles ? Ne révèlent-elles pas plutôt, comme cela a été suggéré plus haut, les contradictions ou les tensions « de principes socialisateurs culturellement hétérogènes » (Lahire, 2004) portés par les différents intervenants ?

Les échanges au cours de ces deux journées d'études aborderont quatre thématiques : les obstacles à la mise en œuvre d'une citoyenneté culturelle par les pouvoirs publics ; les tensions générées par la rencontre des logiques d'action portées par les intervenants « culture » et les intervenants « jeunesse » ; l'identification d'une orientation pédagogique propre à l'expérience artistique ; la construction de la culture juvénile (au sens plus restreint de création artistique) en tant que problème social ou problème public. Ces échanges seront également nourris de l'expérience propre à des intervenants en charge de deux dispositifs d'action où l'expérimentation des arts est pensée comme une façon d'agir sur des problématiques sociales et culturelle : le Laboratoire Artistique Populaire de l'association Keur Eskemm (Rennes) ; l'ASBL Lézarts Urbains (Bruxelles).

Ces journées sont destinées aux chercheurs, aux enseignants, aux décideurs politiques, aux intervenants en charge des dispositifs d'action et d'intervention dans les secteurs culturels et de jeunesse, ainsi qu'à tous ceux qui entendent mettre en œuvre, à l'échelle locale, une politique de jeunesse.

Références bibliographiques

- Bozec Géraldine, Barrère Anne et Nathalie Montoya, 2013, « Les parcours *La Culture et l'Art au Collège* : enquête sur un dispositif d'éducation artistique et culturelle », Laboratoire CERLIS, Université Paris-Descartes
- Calogirou Claire, 2005, « Réflexions autour des Cultures urbaines », *Journal des anthropologues*, 102-103, 263-282.
- Dal Cynthia, Demonty François et Justine Harzé, 2015, « Les pratiques culturelles en Fédération Wallonie-Bruxelles : regards croisés », *Etudes. Politiques culturelles*, n°5, mai, « Les publics de la culture », Observatoire des Politiques Culturelles, Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Donnat Olivier, 2009, *Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique. Enquête 2008*, La Documentation Française, Paris.
- Duport Claire, 2011, « Des arts du hip-hop aux cultures urbaines. Entre démocratie culturelle, transversalités artistiques et revendication politique : une confusion des sens », in Coëllier Sylvie et Louis Dieuzayde (dir.), *Arts, transversalité et questions politiques*, Presses Universitaires de Provence.
- Faure Sylvia et Marie-Carmen Garcia, 2005, *Culture hip-hop, jeunes des cités et politiques publiques*, La Dispute, Paris.
- Fleury Laurent, 2011, *Sociologie de la culture et des pratiques culturelles*, 2^e édition, Armand Colin, Paris.
- Genard Jean-Louis, 2011, « Démocratisation de la culture et/ou démocratie culturelle ? Comment repenser aujourd'hui une politique de démocratisation de la culture ? », Communication au colloque international *Cinquante ans d'action publique en matière de culture au Québec*, 4-5 avril, Université de Montréal, publication électronique, mise en ligne en février 2011, <http://www.gestiondesarts.com/index.php?id=2121>
- Heinich Nathalie, 2011, « Puissance de la modération », *Le Débat*, n°164, mars-avril
- Lahire Bernard, 2004, *La Culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi*, Paris, La Découverte
- Lebon France, 2013, « Politiques culturelles et lutte contre l'exclusion sociale », in *Le rôle de la culture dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, Service général de la Jeunesse et de l'Education permanente, Collection Culture Education permanente, n°19, Fédération Wallonie-Bruxelles, pp.22-24.
- Martiniello, Marco, 2014, « Diversification artistique et politiques culturelles dans les villes multiculturelles. Introduction du dossier », *SociologieS* [En ligne], Dossiers, Diversification artistique et politiques culturelles, mis en ligne le 07 mars 2014, consulté le 30 octobre 2015. URL : <http://sociologies.revues.org/4595>
- Meyer-Bisch Patrice, 2013, « Le droit de participer à la vie culturelle, premier facteur de liberté et d'inclusion sociale », in *Le rôle de la culture dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, Service général de la Jeunesse et de l'Education permanente, Fédération Wallonie-Bruxelles, Collection Culture Education permanente, n°19, 53-80.
- Neveu Erik, 1999, « L'approche constructiviste des « problèmes publics ». Un aperçu des travaux anglo-saxons », *Etudes de communication*, 22, « La médiatisation des problèmes publics », 41-58.
- Ricard Bertrand, 2000, *Rites, code et culture rock : Un art de vivre communautaire*, L'Harmattan, Logiques sociales
- Toche Olivier, 2009, « Ouverture des rencontres de l'Hiver à l'Eté », Avignon, 14 juillet, Consultable sur http://www.injep.fr/sites/default/files/documents/introduction_debat_avignon.pdf, Consulté le 20/10/2015.
- Vander Gucht Daniel, 2014, *L'expérience politique de l'art. Retour sur l'engagement artistique*, Bruxelles, Les Impressions nouvelles.

Comité scientifique d'organisation

Rosalie Aduayi Diop (Université Cheik Anta Diop de Dakar), Bernard Fusulier (Université Catholique de Louvain), Jean-Louis Genard (Université Libre de Bruxelles), Nicole Gallant (INRS Urbanisation Culture Société, Québec), Martin Goyette (ENAP Montréal), Jean-François Guillaume (Université de Liège), Emmanuelle Maunaye (Université de Tours), Mohamed Nachi (Université de Liège), Annie Pilote (Université de Laval, Québec).



POLITIQUES DE JEUNESSE ET POLITIQUES CULTURELLES :
VERS UNE CITOYENNETÉ CULTURELLE ?

Programme

Jeudi 26 mai 2016

09:00	Accueil par les autorités académiques Introduction des travaux	<i>Jean-François Guillaume</i>
09:45	Pourquoi cibler les jeunes ?	<i>Madeleine Gauthier</i>
10:15	Les orientations des politiques culturelles	<i>Michel Guérin</i>
10:45	Echanges avec la salle	
11:00	Pause-café	
11:15	Contrôle, accompagnement, combinaison, désobéissance ou combat ? Les registres du travail de jeunesse	<i>Jean-François Guillaume</i>
11:45	L'expérience politique de l'art et la responsabilité sociale de l'artiste	<i>Daniel Vander Gucht</i>
12:15	Echanges avec la salle	
12:30	Repas de midi	
13:45	La citoyenneté culturelle	<i>Christian Poirier</i>
14:15	Expressions artistiques de la jeunesse urbaine et « multiculturalisme quotidien »	<i>Marco Martiniello</i>
14:45	Echanges avec la salle	
15:15	Pause-café	
15:45	La participation des jeunes	<i>Anne-Marie Dieu</i>
16:15	Jeunes, création artistique et contestation politique	<i>Mounir Saidani</i>

16:45	Emancipation sociale et logiques du sujet : le salut par la culture ?	<i>Abraham Franssen</i>
17:15	Echanges avec la salle	
17:45	Fin des travaux	
18:00	Cocktail	

Vendredi 27 mai 2016

09:15	Accueil des participants	
09:30	Différenciation sociale des pratiques culturelles des jeunes. Comparaisons entre danse hip hop et cirque contemporain en France	<i>Marie-Carmen Garcia</i>
10:00	La place des jeux vidéo dans les pratiques culturelles des enfants et des adolescents	<i>Samuel Coavoux</i>
10:30	Les jeunes et la « culture de résistance ». Les pratiques et formes d'expression culturelle comme mode d'existence sociale chez deux groupes de jeunes tunisiens	<i>Mohamed Nachi, Ridha Ben Amor</i>
11:00	Echanges avec la salle	
11:15	Pause-café	
11:30	Le Laboratoire Artistique Populaire, Keur Eskemm	<i>Maxime Lecoq et Pierre Durosoy</i>
12:00	Lezarts Urbains	<i>Alain Lapiower</i>
12:30	Echanges avec la salle	
12:45	Repas de midi	
14:00	Education hors de l'école et pratiques culturelles, ou comment laisser les jeunes prendre place ?	<i>Véronique Bordes</i>
14:30	Le travail de la culture dans l'élaboration de la citoyenneté des jeunes : les prémices d'une démocratie approfondie ?	<i>Luc Carton</i>
15:00	Politiques locales de jeunesse	<i>Patricia Loncle</i>
15:30	Echanges avec la salle	
15:45	Pause-café	
16:00	A propos des cultures urbaines. Comment penser aujourd'hui des politiques culturelles émancipatrices ?	<i>Jean-Louis Genard</i>
16:30	Echanges avec la salle	
16:45	Conclusions	<i>Bernard Fusulier</i>
17:15	Fin des travaux	

Présentation des intervenants et résumé des contributions



Ridha BEN AMOR est sociologue, enseignant-chercheur à la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis. Après des études de sociologie entreprises à ladite faculté, il a soutenu un doctorat en anthropologie sociale et culturelle à Paris V. Depuis quelques années ses travaux portent sur les jeunes en rapport avec le monde du travail et plus récemment la question de la citoyenneté. À ce propos, il est co-auteur d'un ouvrage récent intitulé *Les jeunes de Douar Hicher et d'Ettadhamen. Une enquête sociologique, Ed Arabesques, 2015*. Il réfléchit également sur la question du lien social en Tunisie, à laquelle il a consacré un livre publié en 2011 (*L'Harmattan*) ayant pour titre *Les formes élémentaires du lien social en Tunisie. De l'entraide à la reconnaissance*.



D'origine tunisienne, **Mohamed NACHI** est anthropologue et sociologue spécialiste de sociologie politique et morale et de l'étude du monde arabo-musulman et de la pensée islamique. Après avoir enseigné à l'Université catholique de Louvain (Belgique) et à l'Université de Sfax (Tunisie), il est à présent Professeur de sociologie à la Faculté des Sciences Sociales de l'Université de Liège. Licencié en droit (Montpellier I), diplômé en science politique (IEP d'Aix-en-Provence) et en anthropologie (Montpellier III), Docteur en sociologie de l'EHESS (Paris), il est depuis 1992 membre du GSPM, Groupe de sociologie politique et morale (CNRS-EHESS) et depuis 2006 membre du Laboratoire Diraset. *Etudes maghrébines (Tunisie)*. Après avoir travaillé sur les théories de la justice en Occident et dans la pensée islamique, ses travaux portent depuis quelques années sur la sociologie pragmatique de la justice et de la critique sociales, sur l'élaboration d'une théorie du compromis et sur la transition démocratique après le « printemps arabe ». Parmi ses publications : *Ethique de la promesse. L'agir responsable, Paris, PUF, 2003* ; *Introduction à la sociologie pragmatique, Paris, A. Colin, 2006* ; *Actualité du compromis. La construction politique de la différence, Paris, A. Colin, 2011* ; *Les Figures du compromis dans les sociétés islamiques, Paris, Karthala, 2012*.

Les jeunes et la « culture de résistance ». Les pratiques et formes d'expression culturelles comme mode d'existence sociale chez deux groupes de jeunes tunisiens.

Partis de l'hypothèse selon laquelle les pratiques et formes d'expression culturelles des jeunes constitueraient une forme de résistance, nous aboutissons, à la lumière des premiers éléments révélés par l'enquête, à l'existence de plusieurs formes d'expression et de rapports à la culture. Loin d'être uniformes, les attitudes des jeunes sont multiples et partagées, mais expriment un certain mode d'existence sociale dans une situation où ils se considèrent socialement inexistantes. C'est cette « inexistence sociale » qui sera au centre de notre analyse.

Pour ce qui est du rapport à la culture, l'enquête montre qu'il existe parmi les jeunes certains qui adhèrent aux activités se déroulant au sein des institutions culturelles (essentiellement les maisons de jeunes et les maisons de la culture) alors que d'autres développent des attitudes critiques, de rejet voire d'hostilité à leur endroit. Ainsi certains jeunes arrivent-ils à exercer leur activité dans le cadre de la maison de la culture où ils bénéficient d'un appui sans faille (tel est le cas par exemple d'un jeune rappeur). D'autres ne se privent pas d'y recourir malgré les tensions qui existent avec la directrice. Il y a même ceux qui, comme certains jeunes d'Ettadhamen (quartier populaire de Tunis), regrettent la disparition de la maison de jeunes, qui constituait un espace de divertissement et d'activités culturelles.

Toutefois, nombreux sont ceux qui adoptent une attitude de méfiance voire d'hostilité à l'égard de ces institutions, ce qui traduit une forme de résistance à ce que l'on propose à ces jeunes. Ils déploient alors des arguments renvoyant tantôt à des raisons "classistes", la maison de la culture étant perçue comme une institution qui pratique la sélection par l'argent et peut être également par le type de pratiques qu'elle met en œuvre ; tantôt à des activités inadaptées, ne répondant pas à leurs attentes et s'adressant plutôt à d'autres classes d'âge, tel que les adolescents.

En s'attachant à décrypter les formes de résistance à travers les pratiques culturelles, il y a lieu de relever que certaines activités ou expressions culturelles peuvent y être assimilées, à l'instar d'un jeune qui s'adonne au rap tout en considérant que ce style artistique véhicule les frustrations et les souffrances des « sans voix ». Cependant, les pratiques de substitution ne revêtent pas toujours un contenu particulier se positionnant par rapport aux formes consacrées institutionnellement, mais il est permis de se demander si cela ne constitue pas, en soi, une sorte de défi lancée à ces institutions dans la mesure où l'on considère que l'on peut s'en passer.



Véronique BORDES, Maître de Conférences HDR, Université Toulouse Jean Jaurès,

Unité mixte de Recherche Education Formation Travail savoirs, Entrée 3 « « ProfessionnalisationS EducationS »

Dans ses différents travaux, Véronique Bordes cherche à comprendre « de l'intérieur » la prise en charge de la jeunesse, la mise en œuvre des politiques en direction de l'enfance et de la jeunesse, et les processus de socialisation à l'œuvre dans les espaces d'éducation hors de l'école. Elle développe des recherches sur la jeunesse, les politiques de jeunesse, la socialisation, l'inscription des jeunes dans une pratique culturelle juvénile : le hip hop, la diversité culturelle, la formation des professionnels de l'éducation hors de l'école.

L'animation enfance et jeunesse et l'éducation populaire sont des thèmes qui portent ses réflexions. Elle développe une approche socio ethnographique qui l'amène à observer les terrains de recherche qu'elle étudie. Elle utilise le courant de pensée de l'interactionnisme.

Education hors de l'école et pratiques culturelles, ou comment laisser les jeunes prendre place ?

L'éducation hors de l'école est un champ qui s'est constitué historiquement, en France, en lien avec le développement de l'idée d'une éducation populaire. La jeunesse, de son côté, est devenue un groupe social reconnu, en France, dans les années 1950. Son étude se développe, depuis lors, sous différents angles parmi lesquels les pratiques culturelles qui lui sont spécifiques. L'exploration de ces travaux montre comment les jeunes se retrouvent dans des typologies auxquelles sont très souvent associées des pratiques culturelles particulières. L'étude du hip Hop est un exemple de pratique juvénile associée très souvent aux jeunes des quartiers populaires.

En reprenant des travaux menés sur la pratique du rap par des jeunes garçons issus de banlieue parisienne (Bordes, 2007), nous tenterons d'explorer ces pratiques sous l'angle de la place. Place qu'on leur donne, place qu'on leur laisse prendre, place qu'ils prennent (Bordes, 2015). Nous mettrons en débat les différentes formes de place auxquelles les jeunes tentent d'accéder par le biais de l'inscription dans une pratique culturelle, le rap.

Bordes, V. 2007. *Prendre place dans la cité. Jeunes et politiques municipales*. Paris : L'Harmattan.

Bordes, V. 2015. « Trainer pour prendre place. Socialisation, Interactions, Education ». Note de synthèse pour l'obtention de l'Habilitation à Diriger des Recherches, Université Toulouse Jean Jaurès.



Luc CARTON est philosophe. Il est, depuis septembre 2005, chargé de mission auprès de la Direction générale de la Culture du Ministère de la Communauté française de Belgique. Il y travaille au développement de l'évaluation des politiques culturelles, notamment au sein de l'Inspection générale pour la Culture. A ce titre, il est l'un des acteurs de la conception du décret sur les Centres culturels, adopté en novembre 2013. Il dirige les régionales du Hainaut et du Brabant wallon de l'inspection générale. De 1982 à 1999 et de 2004 à 2005, il fut successivement chercheur et directeur de recherches à la Fondation Travail-Université. Il y a coordonné des programmes de recherche en sciences politiques, économiques et sociales, notamment dans le domaine de l'évaluation des politiques publiques. De 1999 à 2003, il fut notamment co-directeur du service d'études d'Ecolo et conseiller politique auprès de son Secrétariat fédéral. Depuis le début des années 90, il s'est impliqué dans de nombreux débats et réflexions autour de l'avenir de l'éducation populaire et du rôle de la culture dans la transformation sociale et politique, en France comme en Belgique. C'est dans ce contexte qu'il a dirigé, en 1998, les Rencontres pour l'avenir de l'Education populaire, à la demande de M-G Buffet, Ministre de la Jeunesse et des Sports du Gouvernement Jospin. De 1979 à 1981, il a coordonné le programme du Fonds d'Equipement des Nations-Unies (FENU/UNCDF) au Niger, au sein du PNUD. De 1976 à 1979, il a travaillé au sein du Projet de développement urbain du quartier des Marolles à Bruxelles, sur les questions d'urbanisme et d'animation socioculturelle.

Le travail de la culture dans l'élaboration de la citoyenneté des jeunes : les prémices d'une démocratie approfondie ?

Les générations montantes ont une perception particulièrement aigüe de la crise structurelle de la légitimité et de l'efficacité de la démocratie représentative. Le développement de la pratique effective des droits culturels des jeunes, au plan individuel et collectif, dans toutes les dimensions de leur vie sociale, notamment dans l'enseignement et dans le champ de l'insertion socioprofessionnelle, est donc un enjeu essentiel. Ce développement annonce, préfigure et prépare l'avènement d'une démocratie approfondie, de manière générale, dans les champs politique, socio-économique et culturel.



Samuel COAVOUX est doctorant en sociologie (École Normale Supérieure de Lyon, Centre Max Weber). Sa thèse de doctorat en cours examine les réceptions muséales d'une toile de maître. Il travaille plus généralement sur la réception des produits culturels, et notamment sur la pratique du jeu vidéo.

La place des jeux vidéo dans les pratiques culturelles des enfants et des adolescents.

L'importance du jeu vidéo dans la culture des enfants et des adolescents, et en particulier des garçons, est bien établie. Partagés dans la fratrie durant l'enfance et objets de négociations familiales (Dajez et Roucous, 2009, 2010), les jeux vidéo participent de l'autonomisation de la culture adolescente (Pasquier, 2005). Il s'agit pour cette raison d'une pratique à laquelle les adolescents sont attachés (Octobre, Détréz, Mercklé et Berthomier, 2010).

Au sein du projet de recherche collectif interdisciplinaire Ludespace, nous avons réalisé une enquête par questionnaire sur les pratiques du jeu vidéo d'un échantillon représentatif des Français de onze ans et plus

(Rufat, Ter Minassian et Coavoux, 2014). Nous avons étudié à partir de ces données l'inscription des pratiques ludiques adultes dans des agencements de sociabilités (Coavoux et Gerber, 2016).

Cette communication sera l'occasion de revenir sur les sociabilités et les styles de jeu des enfants. Je prendrai appui sur les données issues de l'enquête longitudinale sur les pratiques culturelles des enfants (Octobre et al., 2010) ainsi que sur l'enquête Ludespace.

Parmi mes publications récentes :

Coavoux, S. et Gerber, D. (2016), *Les pratiques ludiques des adultes entre affinités électives et sociabilités familiales*, manuscrit inédit.

Dajez, F. et Roucoux, N. (2009), « Montre-moi tes jeux vidéo ! », *Mutations*, 1, 74-91. Repéré à <http://www.cairn.info/enfants-entre-eux--9782746712577-page-74.htm>

Dajez, F. et Roucoux, N. (2010), « Le jeu vidéo, une affaire d'enfants. Enquête sur le parc à jouets numérique d'enfants de 6 à 11 ans », in S. Octobre (dir.), *Enfance et culture*, Paris : DEPS, 83-101.

Octobre, S., Détrez, C., Mercklé, P. et Berthomier, N. (2010), *L'enfance des loisirs : Trajectoires communes et parcours individuels de la fin de l'enfance à la grande adolescence*, Paris: La Documentation Française.

Pasquier, D. (2005), *Cultures lycéennes. La tyrannie de la majorité*, Paris: Autrement.

Rufat, S., Ter Minassian, H. et Coavoux, S. (2014), « Jouer aux jeux vidéo en France. Géographie sociale d'une pratique culturelle », *L'espace géographique*, 43 (4), 308-323.



Anne-Marie DIEU est Licenciée en Sciences Politiques et Docteure en Sociologie. Après une carrière académique et dans le secteur associatif, elle a rejoint l'Observatoire de l'enfance, de la jeunesse et de l'aide à la jeunesse en tant que Directrice de recherche en 2011. Elle en assure la coordination a.i. depuis juin 2015. Elle s'est particulièrement intéressée dans ses recherches aux questions relatives à l'engagement et aux affiliations. Elle est impliquée actuellement dans l'évaluation des décrets relatifs aux organisations de jeunesse et aux centres de jeunesse.

Différents textes internationaux, comme La CIDE ou la Charte du Conseil de l'Europe, consacrent la participation des enfants et des jeunes comme un de leurs droits fondamentaux. Cette notion de participation se retrouve dans de nombreux dispositifs législatifs en Fédération Wallonie-Bruxelles. Cependant le terme est polysémique. De la participation individuelle à la participation collective, de la participation à l'élaboration de politiques publiques à l'évaluation de celles-ci, de la conception d'activités à leur fréquentation, la manière d'aborder la question et de baliser son approche renvoie à des enjeux multiples en matière de droits des jeunes et d'organisation des politiques publiques. Notre communication abordera quelques-unes de ces tensions en s'axant sur les politiques culturelles de jeunesse.



Docteur en sociologie (2002) de l'Université Catholique de Louvain (thèse consacrée aux transformations des politiques sociales et à leurs implications pour les agents professionnels et les publics, avec Robert Castel et Guy Bajoit), **Abraham FRANSSEN** est professeur de sociologie à l'Université Saint-Louis. Il est notamment chargé du cours d'Analyse de l'action publique et de Sociologie de l'action collective, du séminaire de méthodologie qualitative. Professeur invité à l'UCL, il est chargé du cours de Sociologie du travail social.

Ses travaux de recherche et d'intervention portent en particulier sur l'analyse de l'action publique, de l'action collective, de la sociologie de la déviance, de la justice, des professions et de la jeunesse

Menés dans une approche qualitative conjuguant plusieurs techniques (d'observation, d'entretiens, de récits de vie, ..), ses recherches et travaux menés avec l'équipe du Centre d'Etudes Sociologiques se caractérisent par leur méthodologie participative et leur visée de recherche-action, à travers la mise en œuvre de la **méthode d'analyse en groupe**, dont il est un des concepteurs.

Emancipation sociale et logiques du sujet : le salut par la culture ?

S'agissant de la jeunesse (à socialiser, à émanciper, à occuper, à surveiller...), les pratiques culturelles, et plus encore artistiques, sont souvent appréhendées de manière consensuelle. La pratique artistique, c'est bien entendu, n'a que des vertus. L'initiation, la pratique et la création artistique ne peuvent que contribuer à l'intégration des jeunes en mettant l'accent sur les dimensions symboliques du vivre ensemble, favoriser leur expression et leur réalisation de soi, réconcilier enfants et adolescents avec le plaisir et l'intérêt de la culture, pacifier les mœurs en mettant des mots sur les maux, permettre les multiples dialogues interculturels sans lesquels il n'y a que fragmentation des identités (entre culture héritée et la culture en train de se créer, entre cultures d'ici et celles d'ailleurs, entre cultures juvéniles et culture scolaire...).... Bref, la culture apparaît comme la pierre philosophale permettant de transmuter le plomb du quotidien en l'or des mondes possibles, de transformer positivement le rapport de soi à soi, de soi aux autres et de soi au monde... Et pourtant...

Cette communication sera basée sur une recherche réalisée au croisement des politiques culturelles et de jeunesse auprès d'un échantillon de jeunes.

Voir notamment : Franssen A., Mazzochetti J. & alli. « Pratiques culturelles, trajectoires sociales et constructions identitaires », publié par le Service de la Jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Editions Couleur Livres, 2012.



Bernard FUSULIER, docteur en sociologie, est professeur à l'Université de Louvain et chercheur FNRS (Belgique). Ses travaux portent prioritairement sur le thème de l'articulation Travail/Famille. Depuis 2010, il mène un programme de recherches plus spécifique sur les carrières scientifiques au regard de cette articulation et du genre.



Marie-Carmen GARCIA est sociologue, Professeure des Universités à l'Université Paul Sabatier-Toulouse III. Elle a été, au préalable Maître de Conférences à l'Université Lumière-Lyon 2. Elle est directrice adjointe de l'Équipe « Sport, Identités, Organisations » du laboratoire PRISSMH. Elle a soutenu sa thèse, en 1994, sur la production de l'identité nationale catalane. Depuis, elle a étudié les processus d'institutionnalisation de la danse hip hop en France, l'univers du cirque contemporain, des formes contemporaines de féminisme ainsi que les violences liées au genre en milieu scolaire. La variété de ses terrains répond à un questionnement général sur les modes de socialisations secondaires, à l'intérieur d'institutions publiques en articulant le genre et les corporalités principalement. Son Habilitation à Diriger des Recherches, soutenue en 2012, intitulée *Le genre au cœur et aux marges des institutions synthétise ces travaux.*

Différenciation sociale des pratiques culturelles des jeunes. Comparaisons entre danse hip hop et cirque contemporain en France

Les analyses sociologiques de la domination culturelle montrent que la reconnaissance institutionnelle des productions artistiques socialement dominées relève de deux registres différents : l'exaltation des pratiques culturellement dominées (ce qui renvoie au populisme) ou bien à la Prolekulture (populi-culture), c'est-à-dire à une volonté institutionnelle de faire accéder ces cultures dominées à la culture dominante. Ces deux registres d'analyse sont en quelque sorte politisés autour de deux modalités de traitements institutionnels des cultures dominées : la démocratie culturelle d'une part et la démocratisation culturelle d'autre part. Ces deux voies ont marqué les politiques culturelles menées en France dans les années 1980 par le Ministère de Jack Lang et constituent les fondements de l'institutionnalisation de la danse hip-hop et du cirque contemporain. Notre communication s'attachera à mettre en évidence les effets socio-sexués de la mise en place de dispositifs d'intégration des jeunes populaires « par des pratiques physiques artistiques ».



Madeleine GAUTHIER, Ph. D. sociologie, professeure honoraire à l'INRS Centre Urbanisation Culture Société à Québec. Ex-directrice de l'Observatoire Jeunes et Société. Auteure d'ouvrages et d'articles en sociologie de la jeunesse, plus spécifiquement sur les thèmes de l'insertion sociale et professionnelle, de la migration et de la participation civique. Directrice de la collection « Regards sur la jeunesse du monde » aux Presses de l'Université Laval et co-rédactrice en chef de la revue *Jeunes et Société*.

Pourquoi cibler les jeunes ?

Si la sociologie de la jeunesse s'est beaucoup arrêtée à plusieurs dimensions de la vie des jeunes au cours des dernières décennies, elle a plutôt été timide en ce qui concerne la relation des jeunes à la vie culturelle, en particulier au Québec. Il n'y manque certes pas de travaux sur la consommation des produits culturels, le ministère de la Culture étant un fidèle collecteur de données à cet effet et certains sociologues de sérieux

analystes de cette dimension de la vie des jeunes. Ces études montrent qu'il existe des cycles de la consommation, observation qui conduit souvent à faire ressortir les dimensions économiques de la vie culturelle ou l'apport des institutions. La conception que les jeunes se font de la culture aurait-elle changé ?

L'histoire fait bien allusion à l'évolution de la vie culturelle mais rarement y associe-t-elle la question de l'âge sauf en ce qui concerne la question linguistique parce qu'il y est fait mention de l'école et des lois linguistiques qui la concernent. Ainsi en est-il de la culture numérique où, cela saute à l'évidence, ce sont les jeunes « qui sont tombés dedans ». Existe-t-il suffisamment d'informations pour pouvoir reconstruire bien qu'approximativement la place des jeunes dans ces productions spécifiques de l'activité humaine ?

Il pourrait y avoir plus. On a eu peu tendance, au Québec, par exemple, à souligner la jeunesse de certains auteurs d'avancées culturelles déterminantes pour l'avenir de la société, ce qui fut pourtant souvent le cas. Ainsi en a-t-il été d'interventions politiques portées par des productions artistiques préparant la « Révolution tranquille », l'accompagnant et durant les années qui ont suivi. Les jeunes auraient-ils trouvé dans des formes artistiques plus que l'occasion d'une construction de soi et de son art mais le support pour une expression politique ? Qu'en est-il aujourd'hui ?



Jean-Louis GENARD est philosophe et docteur en sociologie. Il est professeur ordinaire à la Faculté d'architecture « La Cambre-Horta » de l'Université libre de Bruxelles, dont il est vice-doyen à la recherche. Il dirige le GRAP, groupe de recherche sur l'action publique de l'Université libre de Bruxelles. Il est rédacteur en chef de la revue électronique de l'Association internationale des sociologues de langue française (AISLF), SociologieS. Il a publié de nombreux ouvrages, parmi lesquels *Sociologie de l'éthique* (L'Harmattan, 1992), *La Grammaire de la responsabilité* (Cerf, 2000), *Les pouvoirs de la culture* (Labor, 2001), *Enclaves ou la ville privatisée* (avec P. Burniat, *La Lettre volée*, 2003), *Qui a peur de l'architecture ?* Livre blanc de l'architecture contemporaine en Communauté française de Belgique (avec P. Lhoas, *La Lettre Volée, La Cambre*, 2004), *L'évaluation des politiques publiques au niveau régional* (avec S. Jacob et F. Varone, Peter Lang, 2007), *Action publique et subjectivité* (avec F. Cantelli, LGDJ, 2007), *Critical Tools, les instruments de la critique* (avec H. Heynen, *La Lettre Volée, Nethca*, 2012) ... ainsi que de très nombreux articles. Il co-dirige la collection *Action publique* chez Peter Lang, ainsi que la collection *Architecture et aménagement du territoire* aux éditions de l'ULB. Ses travaux portent principalement sur l'éthique, la responsabilité, les politiques publiques, en particulier les politiques sociales, les politiques de la ville, la culture et les politiques culturelles, l'art et l'architecture ainsi que sur les questions épistémologiques.

A propos des cultures urbaines. Comment penser aujourd'hui des politiques culturelles émancipatrices ?

En Belgique francophone, le développement des politiques culturelles dans les années 60-80 du siècle dernier, notamment des politiques de la jeunesse, s'est adossé aux référentiels émancipateurs de « l'éducation permanente », de la « démocratie culturelle »... Au travers de ces politiques, il s'agissait de concilier des ambitions de justice sociale – avec des politiques d'accès qui se sont notamment traduites par d'impressionnants maillages institutionnels, maisons de la culture, foyers culturels, maisons de jeunes,... – avec des ambitions de reconnaissance – cultures populaires, cultures ouvrières, centres d'expression et de créativité.

Ces horizons d'émancipation – qui s'apparentent très largement à ce que Boltanski et Chiapello ont appelé la critique sociale et la critique artiste – semblent avoir perdu en crédibilité et/ou en force de mobilisation. Et cela, en même temps que les publics jeunes sont devenus une des cibles privilégiées du capitalisme culturel.

A partir d'une réflexion sur un certain nombre de pratiques urbaines (créativité « informelle », usage des nouvelles technologies, squats, occupations, commons...), ma contribution s'intéressera au renouvellement possible des horizons de l'émancipation, et, au-delà, aux effets qu'ils pourraient avoir pour une réactivation de la vieille idée de « démocratie culturelle ».



*Directeur-coordonateur de l'Observatoire des politiques culturelles du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, **Michel GUÉRIN** est sociologue (culture-éducation, Université du Québec à Montréal, 1983). Aujourd'hui, ses travaux portent essentiellement sur les publics de la culture, l'évaluation des politiques publiques et sur l'articulation culture, territoires et développement. A ce titre, il co-préside actuellement le Groupe de travail « Alliance culture-école » dans le cadre du Pacte pour un enseignement d'excellence. Il a notamment publié avec l'Université de Barcelone et de Montpellier : Festivals de musique(s) – Un monde en mutation, une comparaison internationale (E. Négrier, M. Guérin, L. Bonet, Editions Michel de Maule, Paris, novembre 2013) et contribué aux études qualitatives et quantitatives de l'Observatoire sur les pratiques et consommation culturelles de la population en Fédération Wallonie-Bruxelles (2012 – 2014) : www.opc.cfwb.be*

Les orientations des politiques culturelles ... en matière de jeunesse

La présentation des politiques de jeunesse en Fédération Wallonie-Bruxelles réalisée dans le cadre du rapport du Conseil de l'Europe (2013) ainsi que les différents travaux préparatoires à cette analyse font le constat d'une grande diversification, voire d'un éparpillement de ces politiques. Un « plan jeunesse » proposait dans la foulée un certain nombre d'orientations convergentes et d'objectifs communs dans la perspective de consolider ces différentes approches entre-elles. Historiquement ancrées dans les enjeux de l'éducation populaire, les politiques culturelles de la jeunesse se sont définies et construites dans une perspective affirmée de démocratie culturelle. De ce point de vue, quelles sont les principales orientations susceptibles de « transversaliser » analyses, outils et actions de politiques jeunesse avec, par et pour les jeunes ? Quels sont les principaux enjeux et points de tensions qui se vivent entre ces politiques ? A titre d'hypothèse, nous essayerons de vérifier si la dimension locale se peut se présenter comme un espace possible de recombinaison de ces politiques entre les différents acteurs de terrain.



*Docteur en sociologie, professeur à la Faculté des Sciences Sociales de l'Université de Liège, **Jean-François GUILLAUME** assure la coordination du Comité de Recherche « Sociologie de la jeunesse » au sein de l'Association Internationale des Sociologues de Langue Française (AISLF). Il est également membre du CA de l'Association Belge Francophone de Sociologie et d'Anthropologie. Si ses activités d'enseignement portent sur la didactique des sciences sociales et la formation des enseignants du secondaire,*

ses pôles de recherche sont orientés vers les politiques de jeunesse. Il a, entre autres, assuré le suivi scientifique d'un groupe de travail dédié à l'animation territoriale du travail de jeunesse dans le cadre du « Plan Jeunesse » de la Fédération Wallonie-Bruxelles (2012-2013). Il est actuellement engagé dans un dispositif de recherche-action portant sur le soutien à la participation publique des jeunes par la création artistique et culturelle.

Contrôle, accompagnement, combinazione, désobéissance ou combat ? Les registres du travail de jeunesse

Cette contribution est née des réflexions menées au sein d'un organe de concertation d'intervenants du secteur de l'aide à la jeunesse et des initiatives prises dans le cadre d'une recherche-action initiée dans une commune semi-rurale de Belgique francophone. Un retour réflexif sur les échanges noués autour d'un objectif de soutien à la participation des jeunes de milieux précarisés nous permettra de questionner l'orientation actuelle des politiques publiques de jeunesse. Les modalités actuelles des politiques de jeunesse et des politiques culturelles, et les injonctions qui les parcourent, ne contribuent-elles pas à (dé)limiter l'idéal de participation sociale, publique, politique et/ou citoyenne des jeunes ? Les catégories de l'action publique, lorsqu'elles sont indexées sur des logiques d'accountability, et les conceptions savantes de la jeunesse, lorsqu'elles associent la jeunesse à un processus d'expérimentation, ne finissent-elles pas par rendre impraticable un objectif d'émancipation sociale ? C'est à ces tensions nées de la rencontre d'idéaux portés par des intervenants « de première ligne » et des normes inscrites dans les textes légaux et administratifs qui encadrent leur action que notre propos sera dédié.



Maxime LECOQ, 27 ans, est membre de Keur Eskemm depuis février 2014.

Impulseur de la reprise d'activités de l'association au côté d'Etch Kalala Mabuluki, président, il a entamé l'aventure bénévolement avant d'être volontaire en service civique de mai à janvier 2015. En juin, il devient le premier salarié de la structure en tant que coordinateur. Diplômé d'un master d'expertise des professions et institutions culturelles en 2013 à Nantes, il est à l'initiative du LAP et le coordonne avec Pierre DUROSOY. Engagé artistiquement, Maxime est également membre d'un groupe de rap depuis plus de 10 ans.



Pierre DUROSOY, 27 ans, est membre de l'association Keur Eskemm depuis novembre 2014, il y est salarié depuis décembre 2015.

Diplômé d'un master en Histoire et Relations Internationales effectué à l'IEP de Rennes ainsi que d'un master en Coopération et Solidarité Internationale, il coordonne le projet LAP avec Maxime LECOQ. Ayant voyagé à l'aventure dans une trentaine de pays en Europe, Amérique du Nord, Asie et Afrique, il a notamment aidé à la coordination d'un centre d'accueil pour réfugiés pendant 4 mois à Dakar en 2014. Il a également des expériences dans le journalisme, il s'est investi dans la réalisation de la série de films documentaires intitulée « L'Appel à la Danse ».

Keur Eskemm

L'intervention sur le laboratoire artistique et populaire sera organisée autour de trois points principaux. Une première partie sera l'occasion de présenter la genèse du projet (son origine, son montage, la communication et la sélection des jeunes participants). Une deuxième partie sera consacrée à la description de sa mise en œuvre en termes de partenariat et d'activités portées par les jeunes participants. Une troisième partie sera dédiée à l'analyse de l'impact du LAP sur la politique locale de jeunesse de Rennes et sur les trajectoires des jeunes.



Alain LAPIOWER. Né en 1952 à Bruxelles. Psychosociologue et pédagogue de formation, musicien passé par le rock alternatif dans les années 70-80. Parcours d'animateur en milieu populaire et en maisons de jeunes, notamment à Jeunesse Maghrébine. Travailleur à la Fondation Jacques Gueux depuis 1990, où il a initié et développé le volet de recherche et d'action culturelle autour du hip hop. Auteur du livre *Total Respect* publié chez EVO en 1997. Initiateur et responsable du chantier de danse urbaine au sein de l'association dès 1997. Directeur et initiateur de Lezarts Urbains depuis novembre 2000.

Lezarts Urbains

Lezarts urbains travaille avec et au sein des cultures urbaines depuis plus de 20 ans. Le secteur « jeunesse » a toujours été un partenaire privilégié pour nous, mais notre démarche est profondément transversale. Elle transcende tant les logiques administratives que les cloisonnements de tous ordres : âges, milieu social, cultures, compétences... Ce fut la condition de notre longévité, mais aussi du sens donné à nos réalisations. La dite « démocratie culturelle » est en effet depuis toujours notre utopie fondamentale, mais il y a de la marge entre l'idée et sa réalité. Quelques succès, certes, mais quelques déceptions aussi à mentionner pour faire avancer le débat. Après 20 ans, le hip hop est-il enfin reconnu ? A voir...Et où en est-on ?



Patricia LONCLE est enseignante et chercheuse HDR en sociologie à l'Ecole des hautes études en santé publique de Rennes. Elle est co-directrice du laboratoire Arènes/CRAPE (UMR 6051). Elle est titulaire de la Chaire de recherche sur la jeunesse, co-responsable de la coordination du projet Partispace (Spaces and styles of participation. Formal, non-formal and informal possibilities of young people's participation in European cities) (projet Horizon 2020) et responsable scientifique de la recherche-action Jeunes en TTTrans sur les politiques locales de jeunesse intégrée (projet PIA).

Politiques locales de jeunesse

Après avoir introduit la manière dont se nouent aujourd'hui les interactions entre politiques de jeunesse et territoires en Europe aujourd'hui, l'intervention sur les politiques locales de jeunesse se focalisera sur la

situation française et sera l'occasion de développer trois points. Un premier point s'intéressera au lien entretenu par les territoires dans les politiques de jeunesse depuis leur émergence à la fin du 19ème siècle ; un deuxième point sera dédié à une analyse de l'institutionnalisation et de la multiplication des politiques locales de jeunesse depuis le milieu des années 1990 ; enfin, un troisième point portera sur les enjeux territoriaux soulevés actuellement dans le domaine des politiques locales de jeunesse. La conclusion permettra de lier ces enjeux avec les situations sociales et politiques des jeunes dans les pays européens.



*Directeur de Recherches au Fonds National de la Recherche Scientifique (FRS-FNRS) et Directeur du CEDEM (Centre d'Etudes de l'Ethnicité et des Migrations) à l'Université de Liège. Il enseigne dans cette université ainsi qu'au Collège d'Europe (Natolin, Pologne). Il est aussi Vice-Doyen à la Recherche de la faculté des Sciences Sociales de l'Université de Liège. Il est membre du Bureau exécutif du Réseau Européen de recherche IMISCOE. Il a été Président du comité de recherche « Sociologie des Migrations » de l'Association Internationale de Sociologie jusqu'en 2014. Il a été professeur invité à la City University of New York de janvier à juillet 2015. Ses travaux relèvent de la sociologie politique. Ils portent sur les questions de politiques migratoires, de citoyenneté, de multiculturalisme, de racisme et de mobilisation politique des immigrés et des minorités en Europe et en Amérique du Nord. Il s'intéresse de plus au transnationalisme et surtout aux formes d'expression artistique des minorités ethniques et immigrés. Il a notamment publié *Sortir des ghettos culturels* (Presses de ScPo, 1997), *La nouvelle Europe migratoire. Pour une politique proactive de l'immigration* (Labor, 2001), *Citizenship in European Cities* (Ashgate, 2004), *Migration between States and Markets* (Ashgate 2004), *The Transnational Political Participation of Immigrants. A Transatlantic Perspective* (Routledge 2009) (avec Jean-Michel Lafleur), *Selected Studies in International Migration and Immigrant Incorporation* (Amsterdam University Press, 2010) (avec Jan Rath), *La démocratie multiculturelle* (Presses de ScPo, 2011), *An Introduction to International Migration Studies. European Perspectives* (Amsterdam, Amsterdam University Press, 2012) (avec Jan Rath), *Penser l'ethnicité. Identité, culture et relations sociales* (Liège, Presses Universitaires de Liège, 2013)*

Expressions artistiques de la jeunesse urbaine et "multiculturalisme quotidien"

La plupart débats actuels sur la jeunesse urbaine renvoient à des problèmes lancinants : décrochage scolaire, chômage, exclusion, radicalisation, délinquance, faiblesse du niveau d'éducation, apathie politique, etc. Certaines des pratiques sociales d'une partie de cette jeunesse révéleraient une crise profonde du multiculturalisme. Sans nier les problèmes sociaux, culturels et politiques qui touchent les quartiers populaires des villes, cette contribution s'intéresse à un aspect de la réalité moins souvent mis en évidence: le développement d'interactions sociales harmonieuses quotidiennes des jeunes au-delà des appartenances ethniques, raciales, culturelles religieuses, sociales et de genre. Les pratiques culturelles, artistiques (notamment dans les disciplines regroupées dans la mouvance du hip-hop) et sportives sont particulièrement propices au développement d'un "multiculturalisme quotidien" qui fédère des jeunes de tous les horizons autour de projets communs. D'une certaine manière, le multiculturalisme créé et vécu tous les jours par les jeunes au travers de leurs activités culturelles et artistiques est en avance sur les propos des grands théoriciens du multi- et de l'interculturalisme.



Christian POIRIER est professeur agrégé à l'Institut national de la recherche scientifique – Urbanisation Culture Société. Co-directeur du laboratoire/art et société/terrains et théories et membre de la Chaire Fernand-Dumont sur la culture, ses recherches portent sur les industries culturelles, la culture et l'environnement numérique, les organisations, institutions et politiques culturelles ainsi que la participation et la citoyenneté culturelles. Il est le directeur de la collection Monde culturel aux Presses de l'Université Laval.

La citoyenneté culturelle

Cette conférence présente les principaux résultats d'une recherche portant sur la participation culturelle des jeunes. Celle-ci analyse les différentes pratiques des jeunes, tant en termes de création que de consommation/fréquentation des arts et de la culture, les contextes et lieux associés à celles-ci, les raisons et motivations en lien avec les arts et la culture, la transmission de l'intérêt et du goût pour la culture, l'environnement numérique, les impacts individuels et sociaux ainsi que les perceptions et représentations de la culture. L'accent est mis sur la discussion des notions de participation culturelle et de citoyenneté culturelle. En lignée avec la démocratie culturelle, cette dernière propose une appropriation, par les individus, des moyens adéquats de création, production, diffusion, consommation et circulation culturelles. Il s'agit d'une perspective attentive aux conditions concernant l'épanouissement culturel des citoyens et aux relations entre la culture et les autres sphères de la société.



Mounir SAIDANI est Professeur de l'enseignement supérieur es sociologie à l'Institut des sciences humaines de Tunis, Université Tunis El Manar. Ses articles et ouvrages publiés en Arabe, Français et Anglais, et ses traductions du Français et de l'Anglais vers l'Arabe, traitent de questions ayant trait aux rapports entre cultures, savoirs et changement sociaux en Tunisie.

Jeunes, création artistique et contestation politique

Se basant sur l'avancement d'un travail de terrain acquis à la fin de l'année 2014, la présentation vise à examiner quelques-uns des multiples changements qui affectent le champ de l'art en Tunisie. De nouveaux modes de production et / ou de consommation de l'art seront privilégiés pour voir dans quelle mesure les TIC y sont « pour quelque chose ». Ils seront examinés du point de vue du sens que prend le sort de la révolution tunisienne du point de vue des jeunes. Nous essayerons de voir si la démocratisation en cours en Tunisie représente un changement essentiel façonnant une nouvelle vision du monde produite par une communauté de goût en construction. Pour illustrer nos propos, les premiers résultats de nos observations en vagues successives et certaines « histoires » illustrant les nouvelles conditions de production et de consommation artistiques des jeunes iront de pair avec des ébauches d'analyse de contenu de quelques échantillons de produits Rap et Graffiti diffusés sur les réseaux sociaux et les mass-médias.

Mots clés : Communauté de goût, contestation, jeunesse, démocratisation, réseaux sociaux.



Daniel VANDER GUCHT, *Professeur de sociologie à l'ULB, Directeur du GRESAC et de la Revue de l'Institut de sociologie.*

L'expérience politique de l'art et la responsabilité sociale de l'artiste

Avant d'être un pourvoyeur de biens culturels destinés à alimenter le marché de l'art et à servir des desseins politiques d'intégration ou de distinction sociale, l'artiste est fondamentalement un chercheur. Même si son horizon n'est pas celui de la science mais plutôt celui de la poésie, l'artiste partage avec le scientifique certains modes opératoires, le sens de l'observation et de l'expérimentation, une forme d'imagination créatrice et une aptitude à interroger dans sa complexité comme à reconfigurer notre rapport au monde, aux autres et à soi-même. En ce sens on peut aussi avancer que si le statut et les conditions d'exercice de l'art sont en bonne partie assimilables à ceux de la recherche fondamentale ou appliquée qui doivent engager la responsabilité des pouvoirs publics en termes de politique scientifique et éducative, tout artiste est nécessairement aussi un pédagogue dont l'action engage sa propre responsabilité.

Locaux

Auditoire de Tocqueville, Faculté de Droit, Bâtiment B31, Université de Liège au Sart Tilman.

Arrêt de bus « Amphithéâtres » sur la ligne 48.

Parkings à proximité immédiate (parkings 15 et 16).

<http://www2.ulg.ac.be/acces/plans/STplangen.html>

Adresse de contact

Jean-François Guillaume

Faculté des Sciences Sociales, Université de Liège au Sart Tilman

Place des Orateurs, 3 (Quartier Agora) – Bât.B31

4000 LIEGE

04 366.35.03

Jean-Francois.Guillaume@ulg.ac.be

Participation aux frais

Etudiants : gratuit (inscription obligatoire pour des raisons logistiques)

Autres participants : 60€ pour les deux journées (comprenant le buffet sandwiches du jeudi midi et du vendredi midi, les pauses café des deux journées) ; 30€ pour une journée (préciser laquelle au moment de l'inscription)